



PRÉVOYANCE ENVERS LES AÎNÉS DES LAURENTIDES

prevoyance.aines.laurentides@gmail.com

Téléphone sans frais : 1 844 551-6032

Numéro d'entreprise au Québec (NEQ) : 1143204767

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 89127 5174 RR 0001

Il est difficile pour un aîné de dénoncer l'abus ou la maltraitance qu'il vit, c'est pourquoi la sensibilisation et le dépistage sont important pour contrer cette problématique.

PRÉVOYANCE ENVERS LES AÎNÉS DES LAURENTIDES est un organisme à but non lucratif, reconnu pour sa crédibilité et son expertise dans la communauté.

HISTORIQUE, MISSION ET OBJECTIFS

HISTORIQUE

L'organisme voit le jour le 14 mai 1993. Après trois ans de rencontres, de consultations et de levées de fonds, c'est en 1994 que le programme d'aide individuel aux retraités (PAIR) est implanté dans la MRC des Laurentides, lequel optimisera son service en novembre 1995. Au fil des années, l'organisme intensifie son champ d'action en réalisant, entre autres, une vidéo pour sensibiliser et informer la population sur les différentes formes d'abus, en organisant un colloque et en présentant des conférences. Par la suite, le projet d'un réseau de Sentinelles voit le jour. En 2015, une importante restructuration amène un vent nouveau au sein du conseil d'administration et une subvention de la CRÉ des Laurentides permet l'embauche d'un coordonnateur, le recrutement de onze sentinelles et l'élargissement des activités au territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

MISSION

À des fins purement sociales, l'organisme vise l'amélioration de la qualité de vie des aînés par des activités de prévention, de sensibilisation, d'information et de sécurisation des aînés vivant des situations de vulnérabilité. Il s'agit d'activités à caractères strictement non-lucratives et sans intentions de gains pécuniaires pour les membres de l'organisme.

OBJECTIFS

- Favoriser la participation et le pouvoir d'agir des aînés;

OBJECTIFS (suite)

- Rejoindre les aînés vivant des situations de vulnérabilité par un réseau d'aide et de soutien bénévole (Sentinelles);
- Établir, développer et maintenir un programme d'assistance individuelle aux aînés (PAIR);
- Offrir écoute, soutien, réconfort et accompagnement aux aînés vivant des situations de vulnérabilité;
- Informer, orienter et accompagner les aînés vivant des situations de vulnérabilité vers les ressources et les services appropriés;
- Sensibiliser la population aux situations de vulnérabilité, d'abus et de maltraitance vécues par les aînés;
- Collaborer avec les acteurs concernés dans le cadre de programmes de prévention;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins ci-haut mentionnées.

CLIENTÈLE ET TERRITOIRE DESSERVI

CLIENTÈLE

Toute personne aînée qui vit des inquiétudes ou qui a des doutes face à certaines situations mettant en jeu son bien-être physique et moral (aînés démunis, isolés, socialement ou géographiquement, vivant de l'abus, de la négligence, de l'intimidation, de la maltraitance, de l'insécurité...);

TERRITOIRE

La MRC des Laurentides (20 municipalités) et la MRC des Pays-d'en-Haut (10 municipalités), régions où plus d'un tiers de la population est âgée de 55 ans et plus, sur un territoire de 3164 kilomètres carrés.

NOS SERVICES

- **Programme PAIR** : service personnalisé d'appels automatisés qui joint quotidiennement une centaine d'aînés afin de s'assurer de leur sécurité;
- **Réseau de Sentinelles** (13) : assistent et guident les aînés éprouvant des inquiétudes;

NOS SERVICES (suite)

- **Séance de sensibilisation sur l'abus envers des aînés** (Présentations de conférences);
- **Rencontres avec les organismes communautaires, les groupes sociaux et les élus** : sensibilisation à la problématique;
- **Distribution de documentation**;
- **Réseau d'Éclaireurs** – Projet en développement.

PROGRAMME PAIR

Service personnalisé d'appels quotidiens automatisés pour assurer la sécurité de personnes vivant seules à domicile. Les aînés abonnés reçoivent ces appels à une heure prédéterminée, une fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si la personne est en détresse. Un service rassurant qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité et la tranquillité d'esprit à leur famille et amis. Grâce à ce programme, plusieurs vies ont pu être sauvées.

RÉSEAU DE SENTINELLES

Les Sentinelles sont des bénévoles formées et habilitées à dépister des situations de maltraitance et à apporter écoute, aide et accompagnement vers la ressource appropriée à la situation. Les Sentinelles ne remplacent pas les intervenants, elles supportent simplement les aînés dans leur démarche. Les Sentinelles demeurent toujours présentes et disponibles sur le terrain afin d'apporter le soutien nécessaire. Lors de situations importantes et urgentes, les aînés peuvent bénéficier des conseils et de la collaboration des policiers, du personnel des services sociaux ou des organismes communautaires afin de répondre à leurs inquiétudes.

SÉANCE DE SENSIBILISATION SUR L'ABUS ENVERS LES AÎNÉS

Les conférences sur l'abus envers les aînés sont présentées dans les milieux communautaires, à partir d'un DVD sur la fraude, l'âgisme, le harcèlement et l'intimidation envers les aînés. Les services offerts par l'organisme lorsqu'un aîné souhaite résoudre certaines inquiétudes ou situations difficiles vécues sont présentés et le fonctionnement du programme PAIR est expliqué.

RÉSEAU DES ÉCLAIREURS – Projet en développement

Compte tenu du vaste territoire desservi, nous sommes confrontés à la difficulté de rejoindre les aînés isolés qui n'utilisent pas les ressources existantes. D'autre part, notre expérience nous permet d'affirmer qu'il peut être difficile pour l'aîné victime de maltraitance de dénoncer les événements bouleversants. Qui est le mieux placé pour repérer les aînés vulnérables d'un village ou d'une ville que la coiffeuse, la conseillère à l'institution financière, le pharmacien, la caissière à l'épicerie, le policier...

C'est pourquoi, l'ajout d'un **réseau d'éclaireurs** permettra de mobiliser et d'impliquer ces personnes présentes dans les communautés **pour être "nos yeux et nos oreilles"**. Le rôle des Éclaireurs sera de repérer les aînés à risque d'abus et, avec leur consentement, de nous les référer.

Nous croyons qu'intervenir précocement auprès des aînés dans le besoin évite la détérioration des situations et les conséquences sur leur santé et sur les coûts sociaux. Aussi, nous privilégions une approche de proximité et chacune de nos actions apporte soutien, réconfort, écoute, aide, référencement et accompagnement aux aînés qui le demandent.

Les services de l'organisme sont offerts gratuitement.

PARTENAIRES

L'approche multisectorielle est au cœur des interventions de l'organisme et nous travaillons de concert avec :

- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL);
- Tables de concertation des aînés des Pays-d'en-Haut et des Laurentides;
- Sûreté du Québec et Service de police de la Ville de Mont-Tremblant;
- FADOQ;
- Municipalités;

ENJEUX ET DÉFIS AUQUELS NOUS FAISONS FACE

- Manque de financement, (aucun financement récurrent);
- Augmentation importante d'aînés vivant dans nos communautés, dont des aînés vulnérables;
- Rejoindre les aînés isolées;
- Favoriser l'accessibilité et l'organisation des services (vaste territoire à couvrir);
- Contrer l'isolement social des aînés qui est considéré comme un facteur de risque de maltraitance;
- Faire en sorte que l'information soit accessible et diffusée.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- **Chaque jour**, des aînés subissent des abus psychologiques et même physiques, de la négligence ou de l'exploitation financière;
- Au Québec, **entre 10 et 15 % des aînés**, soit environ 150 000 personnes, **ont déjà été victimes d'abus**;
- Trop souvent, dans **80 % des cas, ce sujet, encore tabou, ne sera pas dénoncé ou détecté**, soulignant l'importance de la réflexion entourant l'obligation à la dénonciation des comportements violents ou de la négligence envers les aînés;
- Bien que la maltraitance puisse parfois provenir d'un inconnu, **75% des aînés maltraités connaissent leur abuseur**. Raison pour laquelle, il peut être difficile pour l'aîné victime de maltraitance de dénoncer les événements bouleversants. L'humiliation, la peur ou la culpabilité étant souvent un frein à la demande d'aide;
- Les aînés victimes de maltraitance **ont 200% plus de risque de décéder prématurément**;
- Près de **60% des abus dénoncés** envers les aînés sont d'**ordres financiers**.

Accompagner les aînés dans l'amélioration de leurs conditions de vie... c'est l'affaire de tous.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

